

SDAGE

COMMISSION GÉOGRAPHIQUE AUTOMNE 2019



Gard Côtiers Ouest
15 novembre 2019

Déroulé de la matinée

1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Gard-Côtiers-Ouest
2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution
3. Présentation des ateliers participatifs de l'après -midi

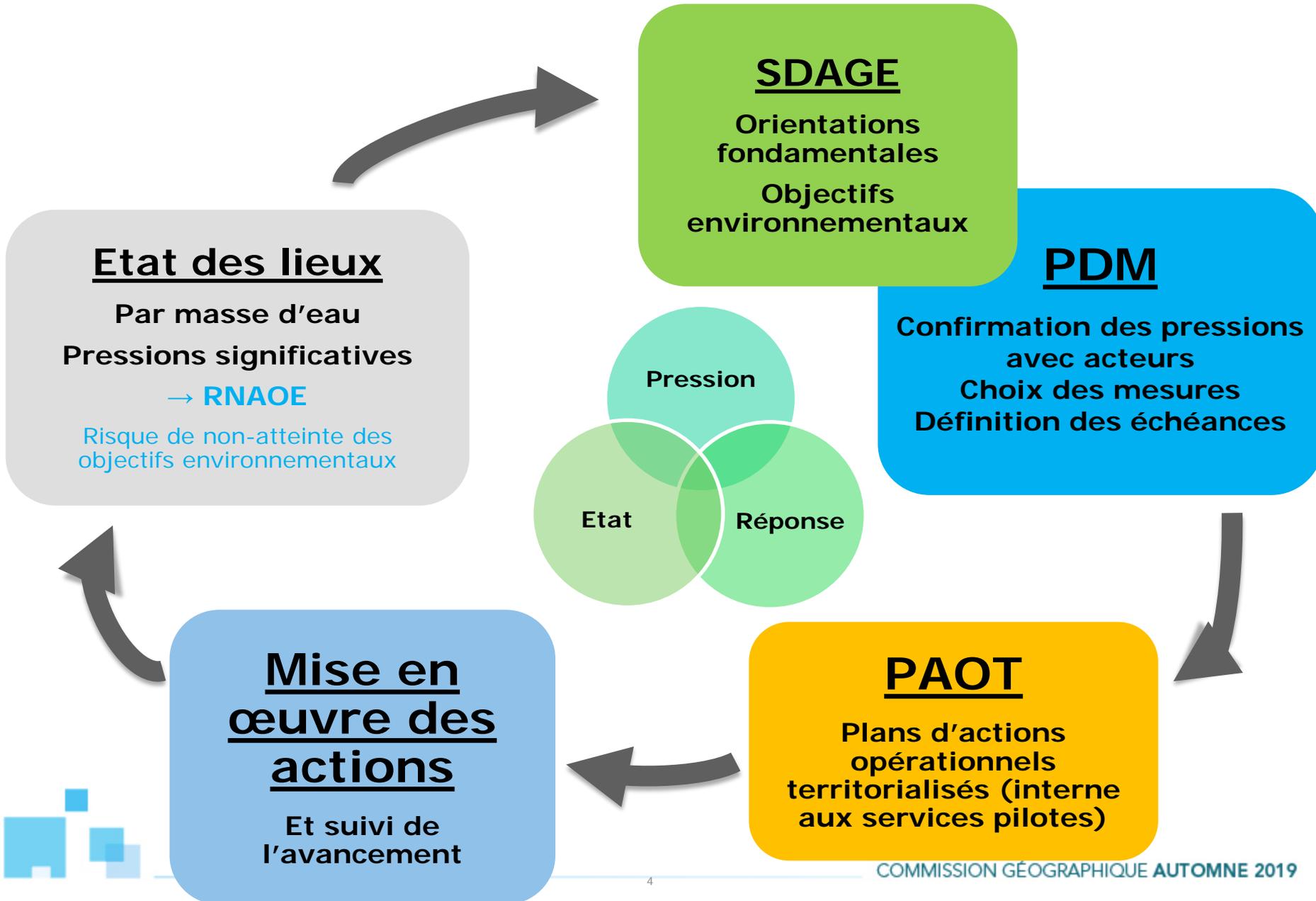


Sommaire

1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Gard-Côtiers-Ouest
 - **Etat des masses d'eau**



Un cycle, Un SDAGE un PDM....



Comment est évalué l'état écologique des cours d'eau ?

Pour les masses d'eau surveillées

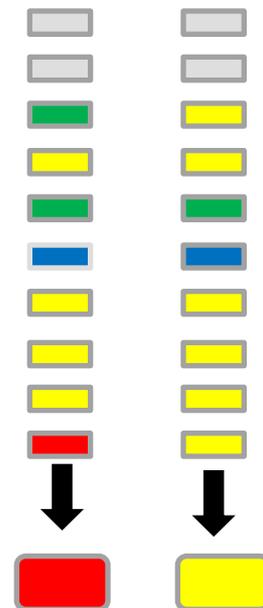
6 éléments de **qualité physicochimique et polluants spécifiques de l'état écologique**

4 éléments de **qualité biologique**

Etat écologique

= état du (ou des) élément(s) de qualité le(s) plus déclassant(s)

Tous les éléments de qualité doivent être en bon état pour que la masse d'eau soit en bon état



Pour les masses d'eau non surveillées

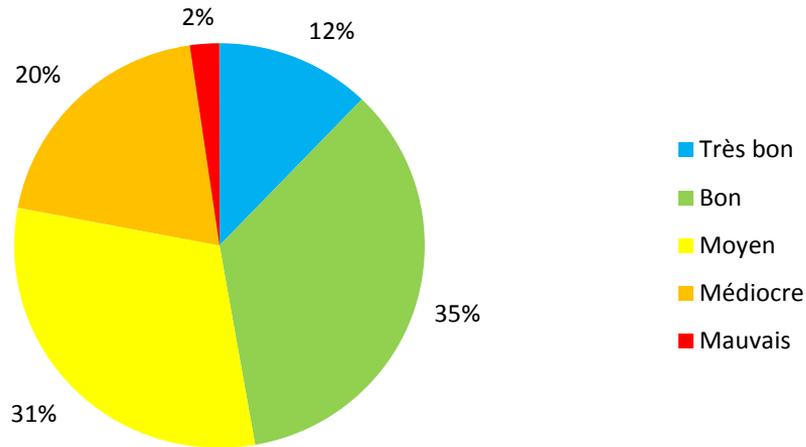
Modélisation de l'état écologique au regard des pressions qui s'exercent sur la masse d'eau (modèle établi sur la base des relations pressions-état écologique observées sur les masses d'eau suivies)



Etat écologique des cours d'eau - Résultats bassin RM

Masses d'eau - Etat 2019

n= 2639 - Données 2015-2017



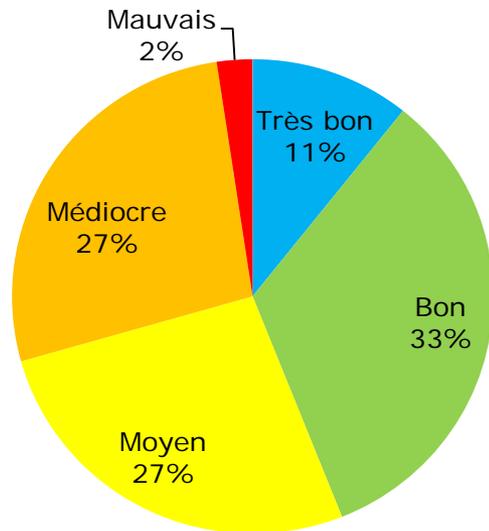
- **47 % de ME en bon ou très bon état en 2019 (RM)**
- **Une variabilité annuelle naturelle** (40% des ME surveillées en état moyen 2019 sont en bon état au moins 1 année sur 2)

➔ **Une relative stabilité sur le long terme**

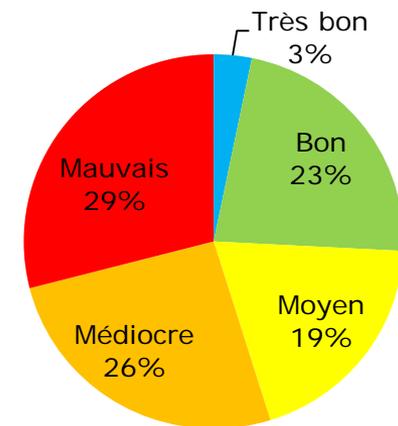


Etat écologique des cours d'eau - Résultats Gard Côtiers Ouest

- Etat écologique des cours d'eau



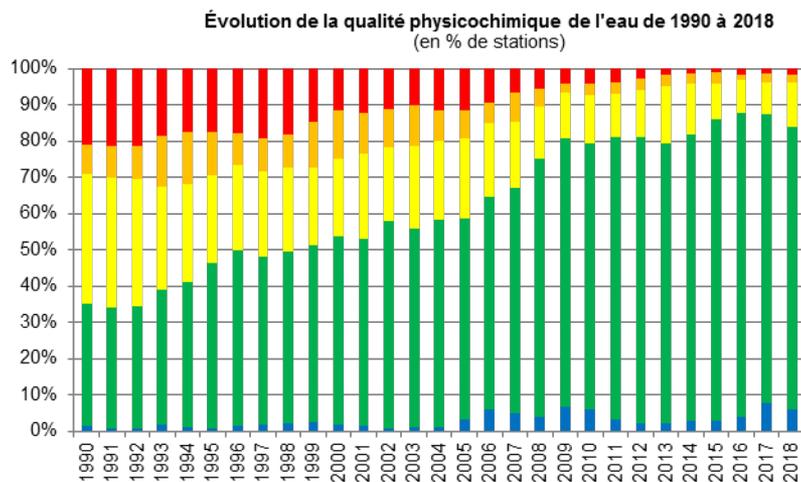
Etat écologique des lagunes



Sur le long terme, une amélioration des éléments de qualité de constitutifs de l'état

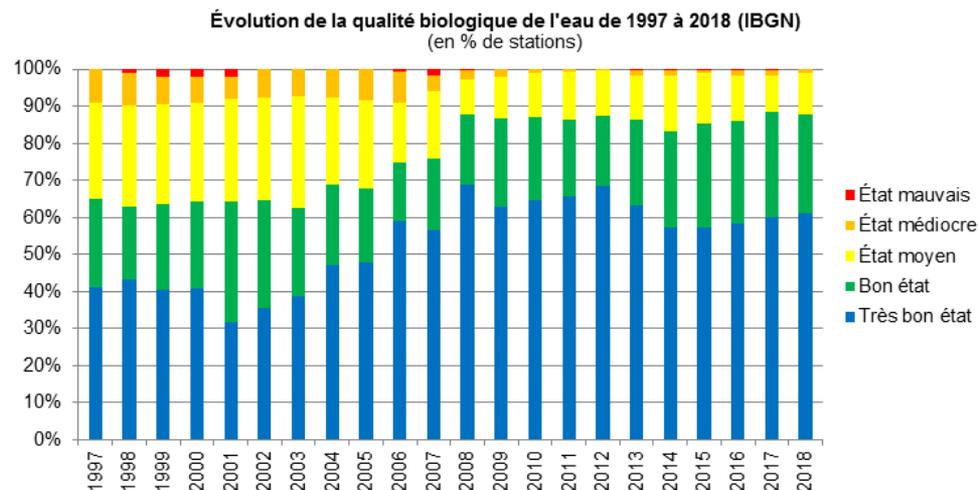
Physicochimie :

- Part de stations en bon ou très bon état passant de 35% en 1990 à **84% en 2018**.



Biologie (IBGN) :

- Part de stations en bon ou très bon état passant de 65% en 1997 à **88% en 2018**



Source : tableau de bord du SDAGE, mai 2019

L'état écologique constitue un indicateur pertinent sur le long terme pour donner le cap **mais ne permet pas de guider l'action à court terme** compte tenu de sa forte inertie.



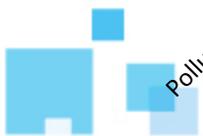
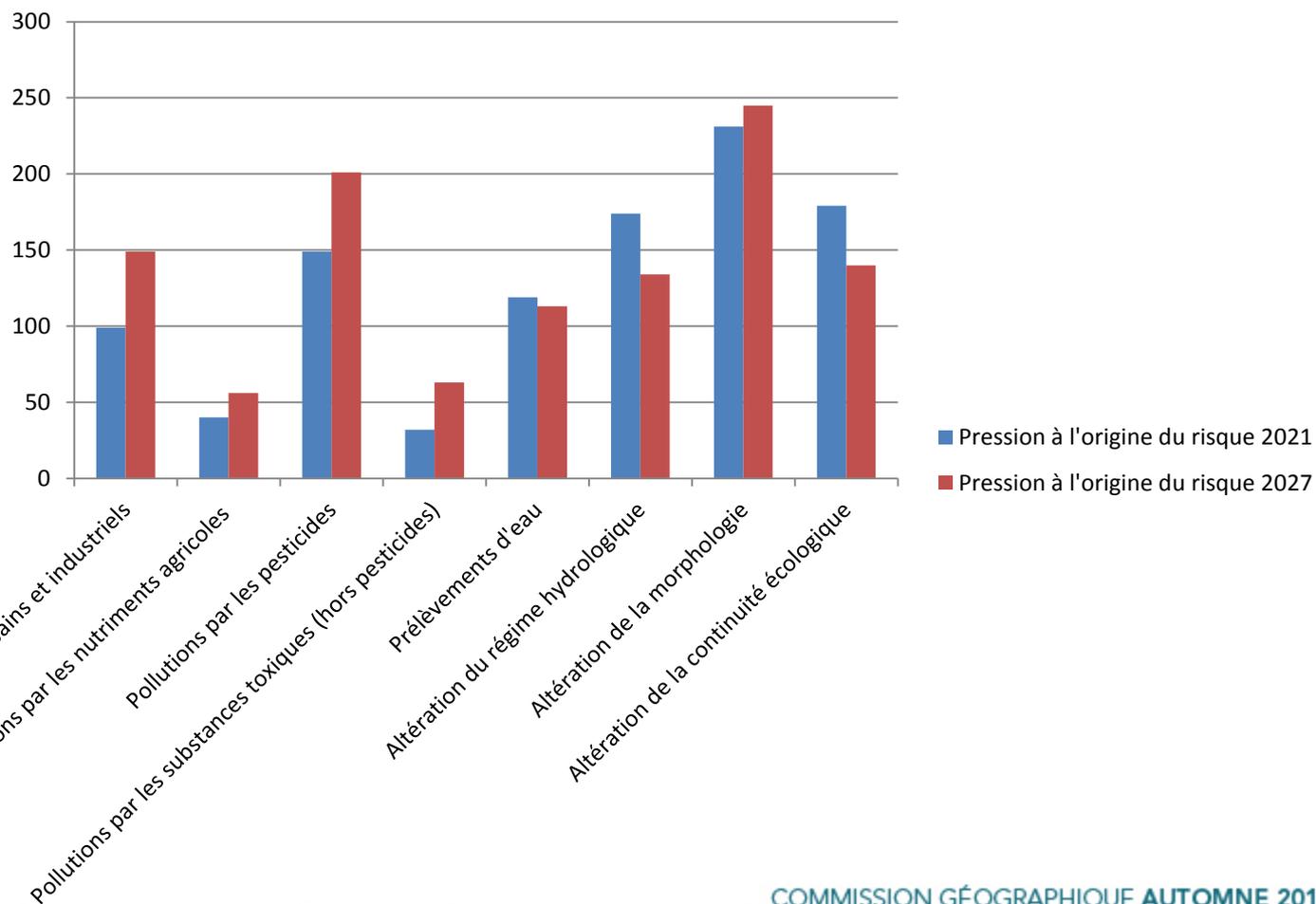
Sommaire

1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Gard-Côtiers-Ouest
 - **Risque de non-atteinte des objectifs environnementaux**



Des causes de risque de mieux en mieux évaluées

● Evaluation du RNAOE sur les cours d'eau



Sommaire

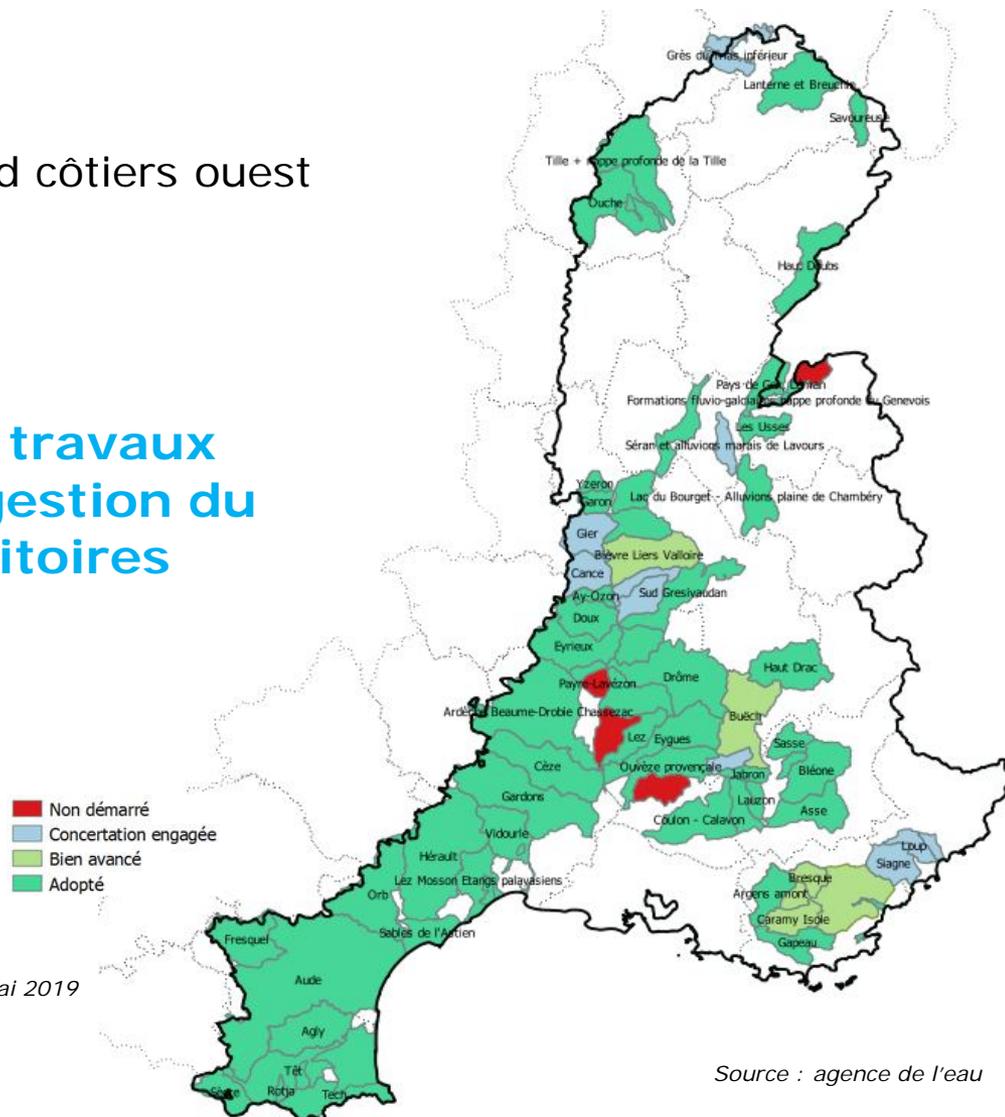
1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Gard-Côtiers-Ouest
 - **Progrès accomplis : gestion équilibrée de la ressource**



Une dynamique forte sur la mise en œuvre des PGRE

Avancement des PGRE (sept 2019)

- **En septembre 2019 :**
 - 55 PGRE adoptés → 12 sur Gard côtiers ouest
 - 14 en cours
 - 5 non engagés
- **Enjeu : Mettre en œuvre les travaux prioritaires et organiser la gestion du partage de l'eau sur les territoires**



Source : tableau de bord du SDAGE, mai 2019

Source : agence de l'eau



Une progression des actions en faveur des économies d'eau et de la substitution

Sur la période 2016-2018 :

- Sur le bassin RM : 109 Mm³ nouvellement économisés et 22 Mm³ substitués.
- **Sur le territoire de la délégation de Montpellier : 64 Mm³ nouvellement économisés et 6 Mm³ substitués.**

Évolution des volumes d'eau cumulés économisés et substitués depuis 2009 (en millions de m³) - Délégation de Montpellier



Source : tableau de bord 2019 du SDAGE, d'après données aides agence de l'eau décembre 2018

- **Sur l'eau potable, ces actions participent visiblement à contenir la hausse de la pression de prélèvement (chiffres RM) :**
 - volumes prélevés pour l'AEP globalement assez stables sur la période 2012-2017 (-1%),
 - alors que dans le même temps la population totale majorée augmente (+ 3,5%).
- Les principaux projets d'économie d'eau en agriculture permettent une diminution significative des prélèvements



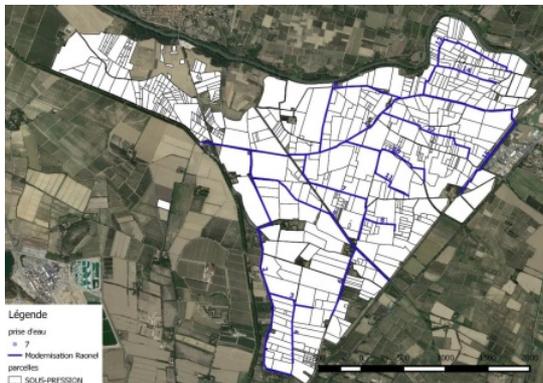
Projet « ASA du Raonel »

- Dans le cadre du contrat de Canal de la Robine porté par l'Union des ASA de l'est audois
 - Objectif 25 millions de m³ économisés
 - Réfection de nombreuses prises d'eau fuyardes (de 450 à 50 L/s)
 - Généralisation de la gestion collective sur ce secteur
 - Mise en place de dispositifs de comptages
 - 7,2 millions d'€ de travaux (aides de l'Agence : 2,2 Millions d'€)



Projet « ASA du Raonel »

- Projet réalisé (3 Mm³/an économisés - 4,5 M€):
 - 10 Mm³ prélevés/an pour irriguer gravitairement 853 ha
 - Mise sous pression des réseaux d'irrigation → goutte à goutte



Sommaire

1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Gard-Côtiers-Ouest
 - **Progrès accomplis : restauration hydromorphologique des cours d'eau**



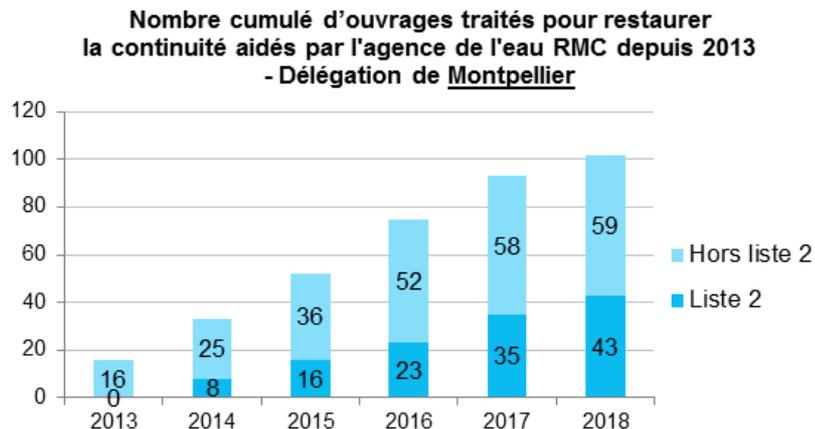
Une bonne dynamique en matière de restauration de la continuité

- Opérations de décloisonnement sur les ouvrages prioritaires de la liste 2 : **Bilan des actions achevées** (sept. 2018) :

- Bassin RM : 1/3 des actions, à un rythme qui s'accélère depuis 2017 (*cible : 1 375*)
- **Gard Côtiers Ouest : 44%** (*cible : 122*)

- **Ouvrages traités depuis 2013** (aides agence de l'eau) :

- Bassin RM : 1 030
- **Délégation de Montpellier : 102**



Source : tableau de bord 2019 du SDAGE, données aides agence de l'eau décembre 2018

- ... **avancement significatif mais il reste du travail sur les ouvrages les plus « compliqués »... 55 ouvrages restent à traiter sur Gard Côtiers Ouest.**

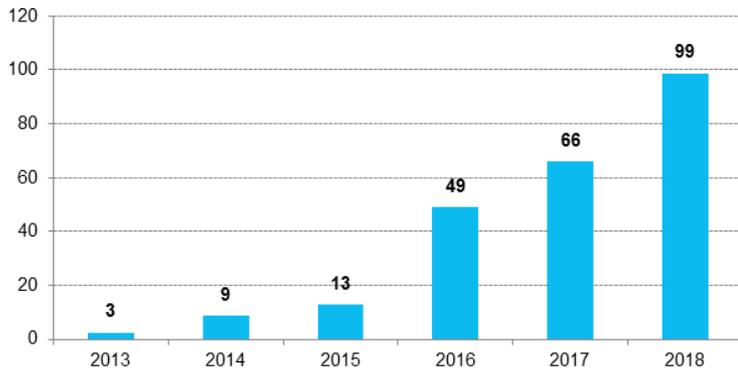


Une dynamique importante et des premiers éléments sur les effets de la restauration morphologique sur les communautés aquatiques

Linéaire de cours d'eau restauré :

- Bassin RM : 330 km restaurés entre 2016 et 2018, à un rythme soutenu chaque année.
- **Délégation de Montpellier : 86 km**

Linéaire cumulé de cours d'eau restaurés morphologiquement depuis 2013 (en km) - Délégation de Montpellier

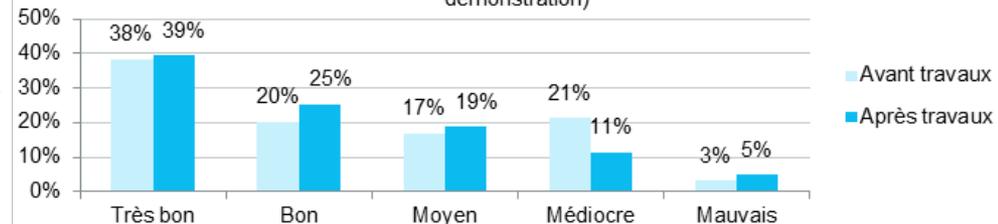


Source : tableau de bord 2019 du SDAGE, d'après données aides agence de l'eau décembre 2018

Evolution des communautés aquatiques :

- Tendance à l'amélioration des indices biologiques avant et après travaux sur les 12 sites de démonstration suivis par l'agence de l'eau

Répartition dans les 5 classes de qualité des indices biologiques mesurés avant et après les travaux de restauration (sur 12 sites du réseau de sites de démonstration)

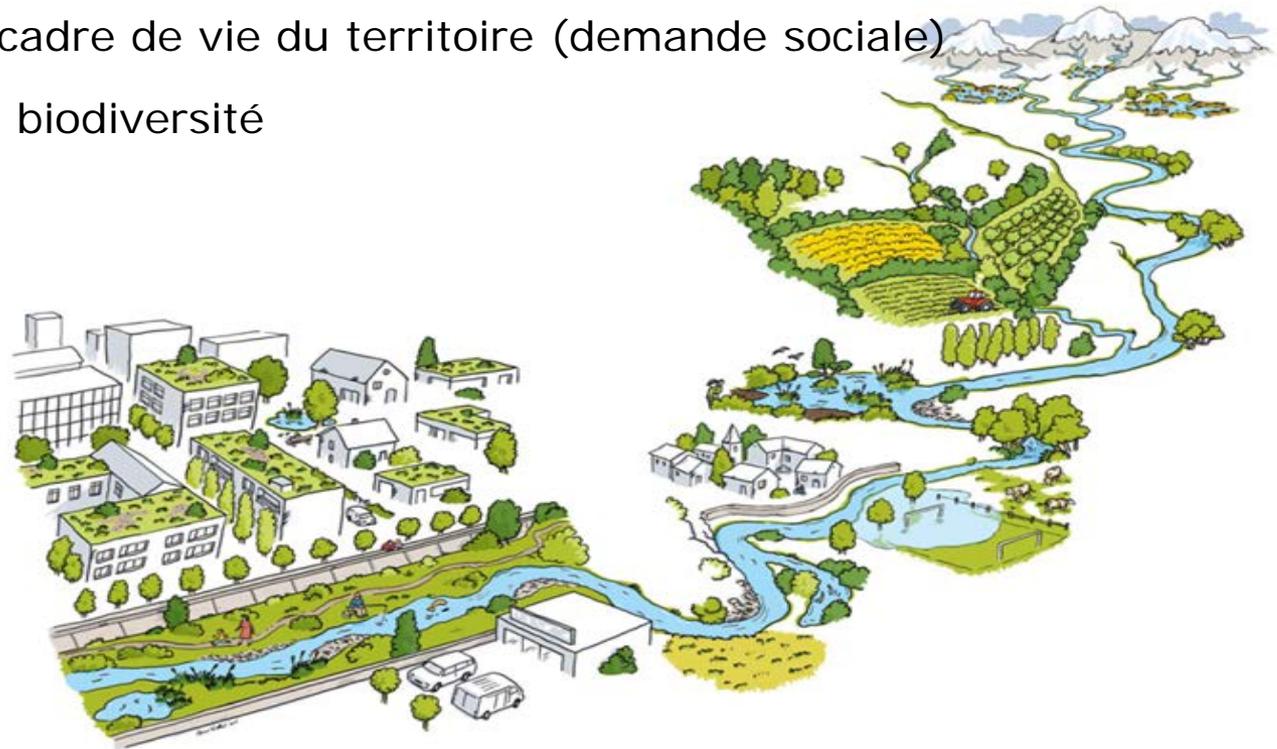


Source : tableau de bord 2019 du SDAGE

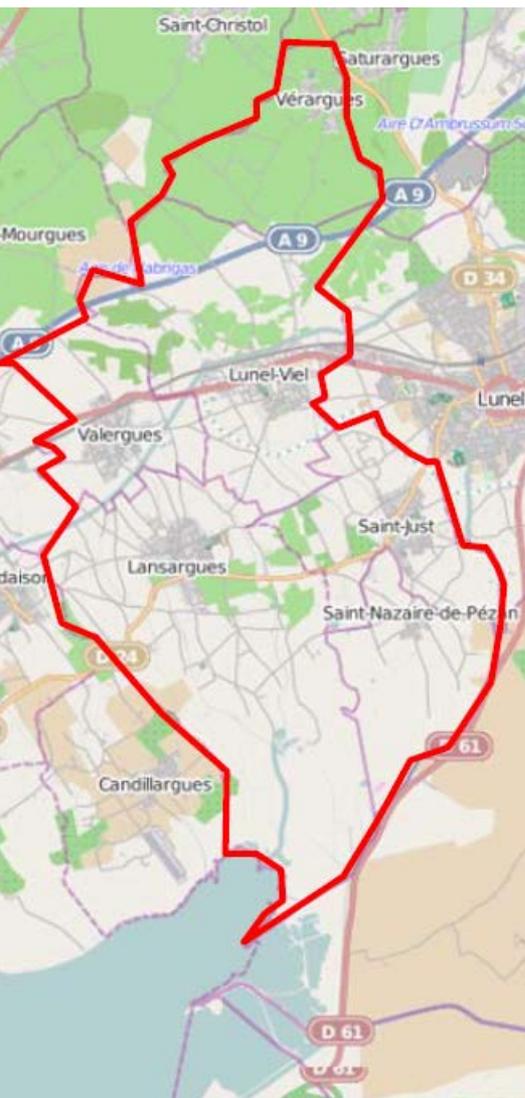
... mais de nombreux travaux de restauration sont encore nécessaires pour atteindre le bon état des eaux et préserver ou restaurer la capacité de résilience des milieux aquatiques.

Restauration hydromorphologique

- Des petits cours d'eau à faible débit et fortement artificialisés mais à restaurer !
 - Restaurer leur capacité d'autoépuration
 - Améliorer leur capacité de résilience dans un contexte de changement climatique
 - Participer au cadre de vie du territoire (demande sociale)
 - Augmenter la biodiversité
 - ...



Travaux 2017 de renaturation de la Viredonne et du Dardaillon (bassin de l'Or)



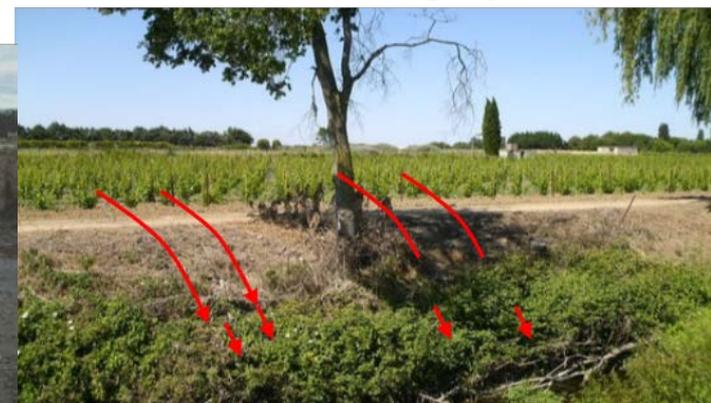
- Mauvaise qualité des cours d'eau et de l'étang de l'Or
- Rivières recalibrées, endiguées et rectifiées dans les années 1960
- Faibles capacités d'autoépuration, perte de la notion de cours d'eau

Années (1)	Bilan de l'oxygène	Température	Nutriments		Acidification	Polluants spécifiques	Invertébrés benthiques	Diatomées
			N	P				
			2017	MED ⬇				
2016	MED ⬇	Ind	MED ⬇	MED ⬇	TBE	BE	MED	MOY
2015	MAUV ⬇	Ind	MOY ⬇	MED ⬇	TBE		MED	MOY
2014	MED ⬇	Ind	MOY ⬇	MED ⬇	TBE		MED	MOY
2013	MOY ⬇	Ind	MED ⬇	MAUV ⬇	TBE		MED	MOY
2012	MOY ⬇	Ind	MED ⬇	MAUV ⬇	TBE		MED	MOY
2011	MOY ⬇	Ind	MED ⬇	MAUV ⬇	BE		MED	MOY

Chenalisation



Absence de ripisylve



Les aménagements ont permis de restaurer **10 km de cours d'eau**, répartis sur **28 sites**.

Les travaux réalisés sur la Viredonne concernent environ 1/3 de son linéaire. Quant aux travaux sur les Dardaillons, ils représentent environ la moitié de leur linéaire sur leur partie aval.

Dardaillon Est à Lunel-Viel en 2018



Dardaillon Ouest en 2018



Orthetrum_brunneum

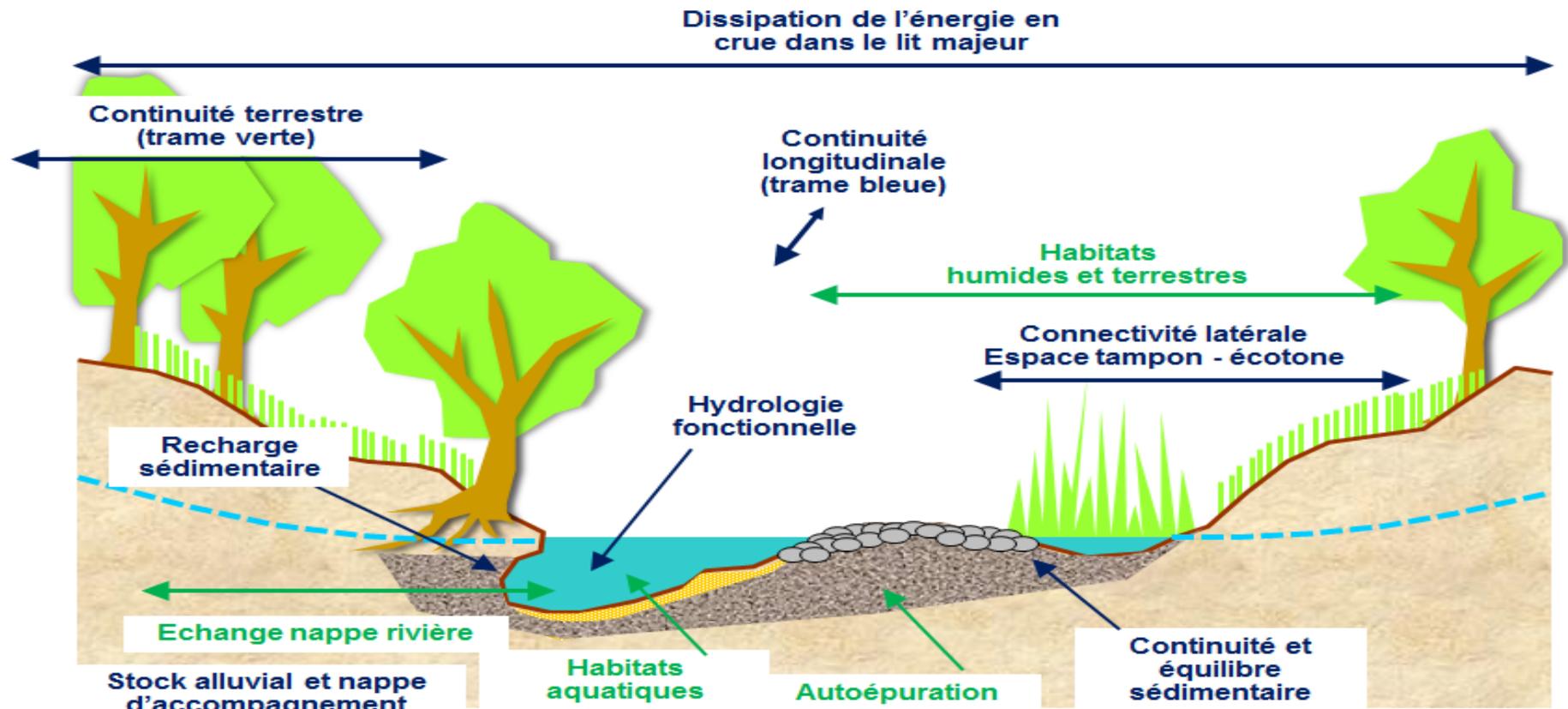


Restauration hydromorphologique

• La notion de « bon fonctionnement »

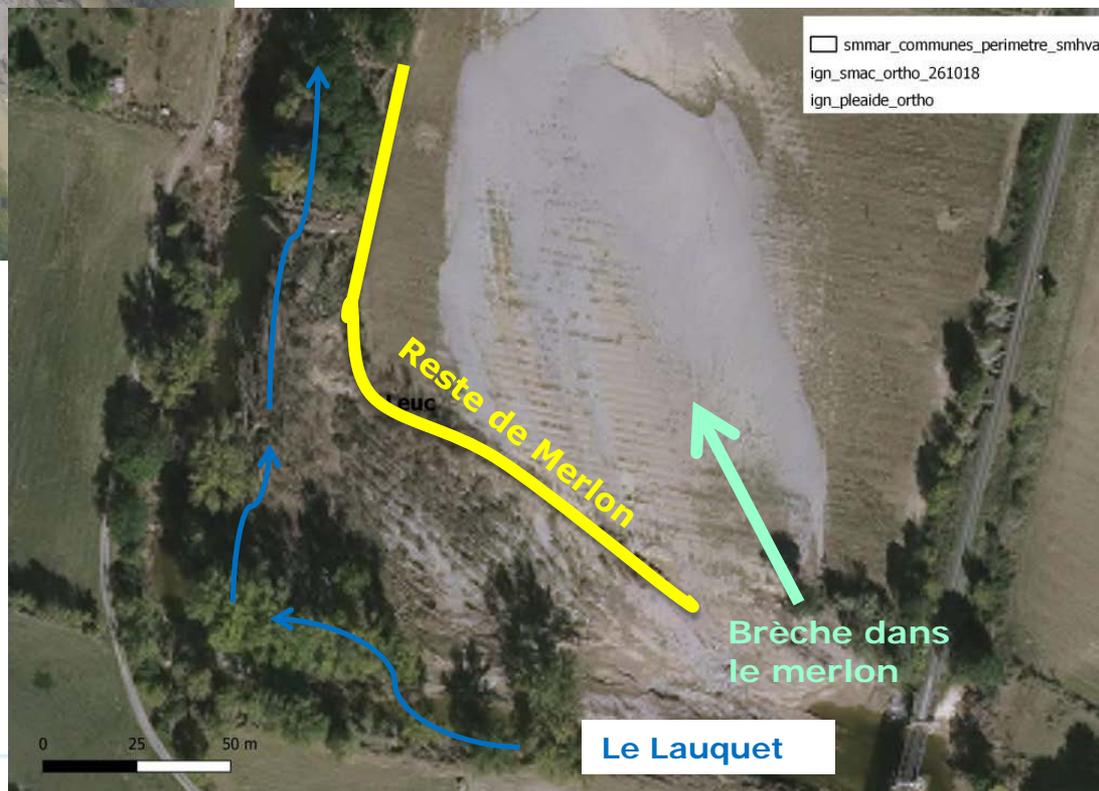
Les fonctions nécessaires au système cours d'eau sont **liées à** :

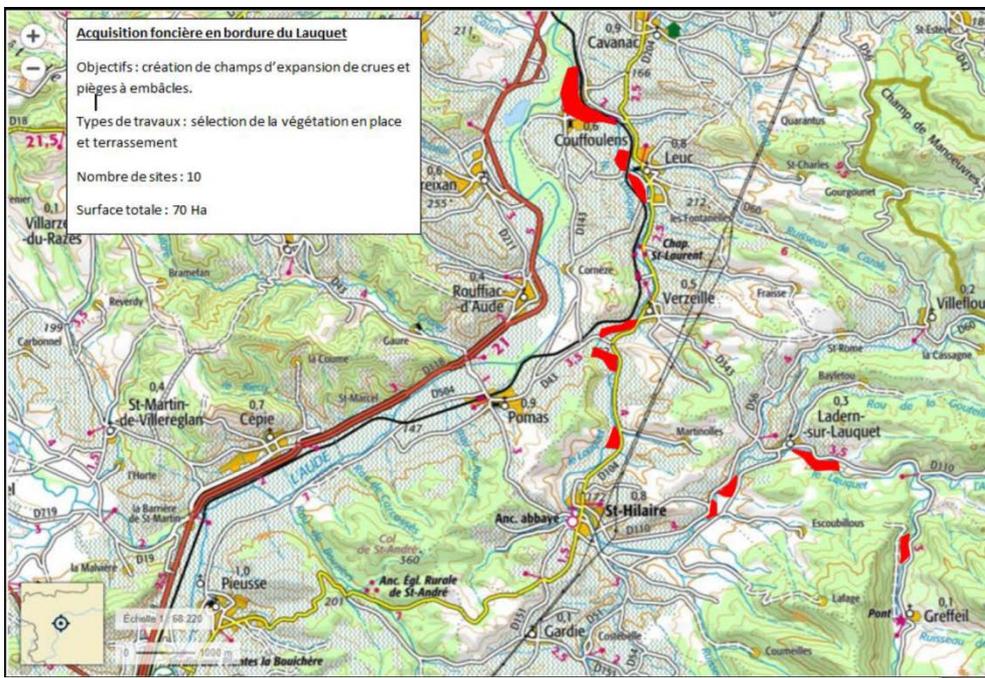
- **la morphologie** : fonctionnement sédimentaire (équilibre du profil en long, continuité sédimentaire) et formes alluviales (habitats aquatiques, humides et terrestres) ;
- **l'hydraulique** : expansion des eaux en crue et connectivité des milieux annexes ;
- **l'hydrogéologie** : connexions avec la nappe ;
- **la biogéochimie** : qualité physico-chimique dont rôle tampon des milieux rivulaires ;
- **la biologie** : interactions avec la faune et la flore et donc support de biodiversité.



Mise en œuvre de l'EBF : exemple du Lauquet (affluent de l'Aude en haute vallée)

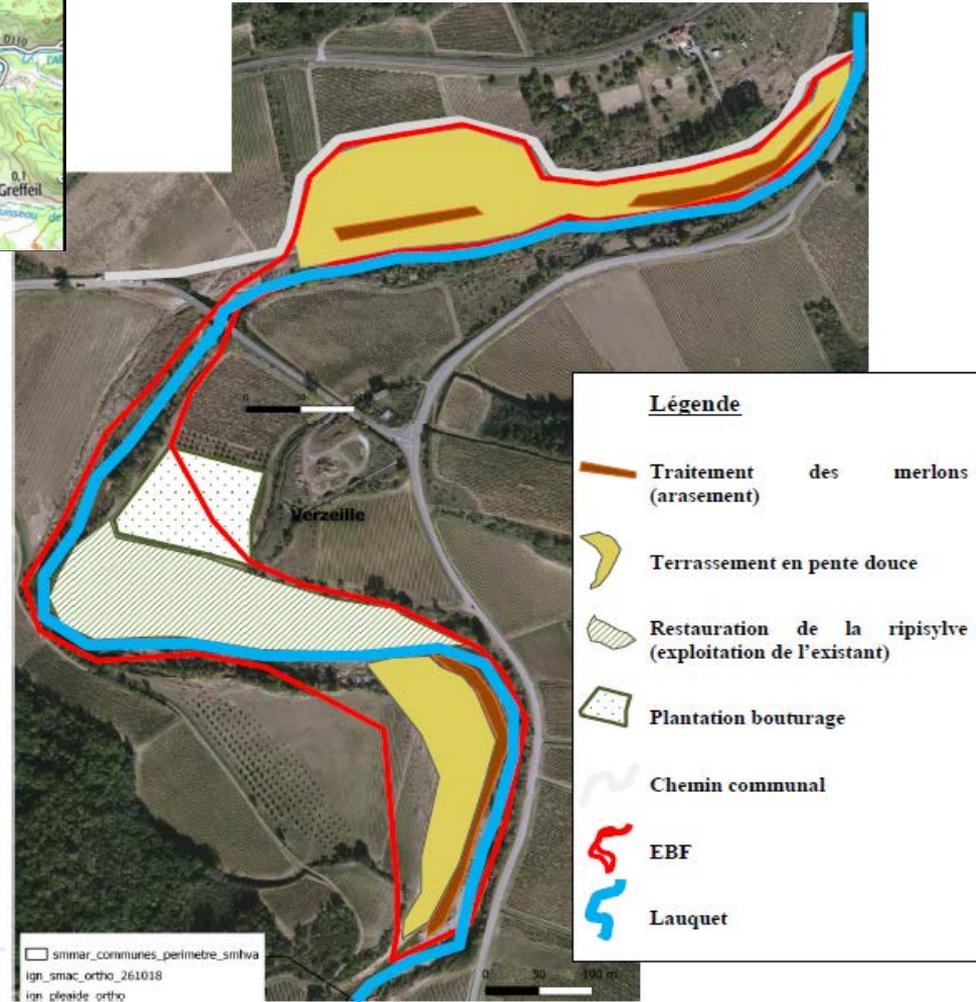
Des vues aériennes qui « montrent »
l'espace cours d'eau
sur le territoire fortement touché
par les crues de 2018





10 secteurs où des actions de restauration de l'EBF seront menées

Exemples d'actions sur un secteur représentant 17 ha de gestion foncière



smmar_communes_perimetre_smiha
ign_smac_ortho_261018
ign_pleaside_ortho

1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Gard-Côtiers-Ouest

- **Vos questions, remarques**

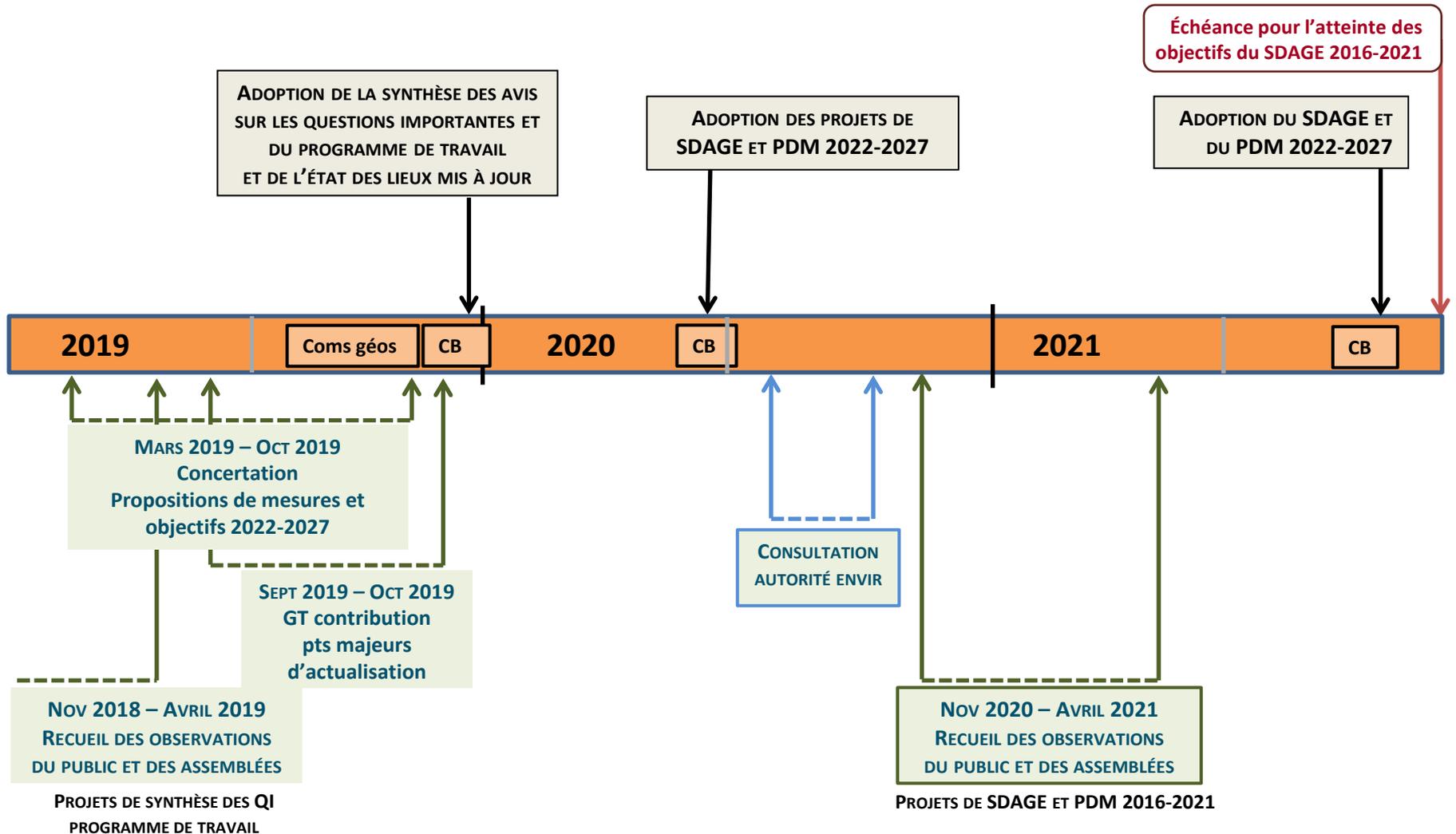


Sommaire

1. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution
 - **Calendrier et méthode d'élaboration du SDAGE**



PROGRAMME DE TRAVAIL 2019-2021



ETAPES DE CONSULTATION ET DE CONCERTATION

Actualisation des orientations fondamentales

- **Un travail d'actualisation à 2 niveaux...**
 - **Concertation politique ciblée sur les enjeux majeurs :**
 - Groupes de contribution politique (septembre-octobre 2019)
 - Commissions géographiques (novembre-décembre 2019)
 - Réunion des Présidents de CLE (janvier 2019)
 - **Actualisation technique par les services**
- **...avant un travail avec les instances de bassin à partir de début 2020**



Programme de mesures et objectifs

- **PDM : une concertation locale poussée** (réunions par BV) entre avril et octobre 2019 pour identifier les propositions de mesures selon **2 principes** :
 - Ciblage : ce qui est nécessaire et suffisant pour atteindre le bon état
 - Priorisation : ce qui peut être atteint en 2027
- **Des objectifs environnementaux à déterminer sur la base du projet de PDM**
- **Des orientations soumises à l'arbitrage du comité de bassin** pour :
 - Un programme de mesures fondé sur le principe de réalité afin que ce qui est écrit soit réalisé
 - Des échéances argumentées plus précisément pour les exemptions et objectifs moins stricts



Sommaire

1. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

- **Conclusions des groupes de contribution politique**



Actualisation des orientations fondamentales

- **3 groupes de contribution politiques** issus du CB sur les **thématiques majeures** d'évolution du SDAGE :
 - **Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique** (27/09)
 - **Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses** (10/10)
 - **Restauration des cours d'eau, en lien avec la réduction de l'aléa d'inondation** (18/10)
 - Objectif : mise en débat de points majeurs de l'actualisation et propositions d'évolution du SDAGE
- ➔ **En commission géographique, restitution et échanges sur les conclusions de ces 3 groupes**



Sommaire

2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

- Conclusions du groupe
« **Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique** »



Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique

Principales conclusions du groupe de contribution (1/2)

Points de consensus :

- **L'intérêt de la démarche PGRE** : concertation multi-usages, diagnostic besoins/ressources, partage des volumes prélevables, identification des solutions d'économies d'eau / substitution
- L'enjeu à renforcer les **actions en faveur d'usages plus sobres** en eau.
- Le constat d'être à la croisée entre des pressions qui augmentent potentiellement alors que la ressource tend à se raréfier
→ **l'objectif d'équilibre quantitatif reste incontournable.**



Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique

Principales conclusions du groupe de contribution (2/2)

Points de débat appelant des pistes d'évolution :

- La portée réglementaire du PGRE : intégrer les PGRE dans les SAGE
- L'articulation entre la restauration de l'équilibre quantitatif et l'évolution des besoins = préoccupation dominante.
- Renforcer la disposition sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme
- Préciser l'articulation PTGE/PGRE :
 - Comment un PGRE traite les besoins de développements y/c motivés CC, sans remettre en cause l'objectif d'équilibre quantitatif ?
- La nécessité de PGRE qui évoluent : préciser les notions de révision des PGRE et de gestion adaptative



Sommaire

2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

- Conclusions du groupe
« Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses »



Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses

Principales conclusions du groupe de contribution (1/2)

1- Développer des approches territoriales pour réduire les rejets et émissions de substances pour diminuer l'imprégnation des milieux et les flux à la mer

- Des approches territoriales **plus intégrées** : démarches concertées, multi-usages s'appuyant sur un diagnostic partagé, à l'échelle des bassins versants
- **Aller au delà des seules substances surveillées DCE**, caractériser **l'impact** des substances en s'appuyant sur les outils biologiques de plus en plus opérationnels pour des diagnostics locaux plus fins
- Mobiliser les différents **outils existants** pour les différentes activités concernées (industrie, collectivité, agriculture)
- Développer la **sensibilisation** du grand public dans le cadre de ces démarches (usages domestiques)
- Importance majeure de l'**animation** pour la réussite de ces approches



Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses

Principales conclusions du groupe de contribution (2/2)

2- Rechercher la complémentarité entre prévention à la source et traitement des rejets pour réduire les pollutions concentrées par les agglomérations de manière coût-efficace :

- **Pas d'opposition préventif/curatif** dans le SDAGE actuel
- **Promouvoir le développement de traitements épuratoires plus poussés sur certains territoires les plus fragiles** vis-à-vis des pollutions par les substances dangereuses en fonction de la nature des polluants (analyse coût-efficacité)
- Eviter le risque de transfert des polluants vers les **sous-produits d'épuration** (épandage des boues)



Sommaire

2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

- Conclusions du groupe
« Restauration des cours d'eau, en lien avec la réduction de l'aléa d'inondation »



Restauration des cours d'eau, réduction de l'aléa d'inondation

Principales conclusions du groupe de contribution (1/2)

1- Une dynamique de mobilisation engagée mais qui doit monter en puissance

- Des **bénéfices multiples** des projets de restauration
- Renforcer la **culture de la GEMAPI et du risque** auprès de la population et des élus
 - Multiplier les REX, développer les outils de communication permettant de visualiser les projets et leurs effets...
- Nécessité de **cibler les actions les plus efficaces** à l'échelle des bassins versants sans attendre la prise de conscience post-événement
- Renforcer la **structuration** de la compétence GEMAPI à **l'échelle des bassins versants**
- Promouvoir les outils de compensation financière existants pour les sur-inondations



Restauration des cours d'eau, réduction de l'aléa d'inondation

Principales conclusions du groupe de contribution (2/2)

2- Mobiliser les EBF pour la prévention des inondations, notamment en lien avec les PAPI

- La délimitation d'EBF est **un outil pertinent pour la prévention des inondations** (compréhension des phénomènes, identification des zones d'enjeu, concertation)
- Faire prendre conscience aux élus et les habitants du **temps long** inhérent à ce type de projet.
- **Promouvoir les études d'EBF en amont des PAPI** pour élaborer des programmes de travaux ambitieux prenant pleinement en compte les enjeux hydrauliques et écologiques
- Identification des **secteurs prioritaires** pour la délimitation d'un EBF

3- Promouvoir l'élaboration de scénario de gestion durable prenant en compte les bénéfices socio-économiques et environnementaux

- Recommander l'étude de **plusieurs scénarios** pour choisir les programmes de travaux les plus pertinents, notamment les solutions fondées sur la nature (efficaces, résilientes et moins interventionnistes).



2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

- **Vos questions, remarques**

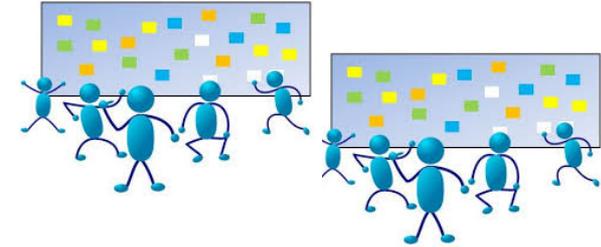


Sommaire

3. Présentation des ateliers participatifs de l'après -midi



Les ateliers participatifs



Objectif des ateliers participatifs de cet après-midi : [vous écouter](#)



Pour cela :

- Vous écouter **sur les pistes d'évolution du SDAGE** présentée ce matin
- **Recueillir vos propositions complémentaires** pour les 3 thématiques prioritaires



- Une salle organisée en **libre circulation entre des stands** participatifs thématiques

Pour chaque stand thématique :

- Un panneau rappelant les sujets de débat des groupes de contribution SDAGE
- **Un panneau vierge pour recueillir vos contributions écrites (post-it)**
Questions posées : « ***Quels sont les leviers et freins majeurs rencontrés dans la mise en œuvre des actions sur cette thématique ?*** »
« ***Quels appuis du SDAGE 2022-2027 attendez-vous sur le sujet ?*** »



Les ateliers participatifs

**3 thématiques (groupes de contribution SDAGE)
... 2 stands par thématique**

**Gestion équilibrée de la ressource en eau
dans le contexte de changement climatique**
2 stands



**Lutte contre les pollutions par les
substances dangereuses**
2 stands



**Restauration des cours d'eau, en lien avec
la réduction de l'aléa d'inondation**
2 stands



Les ateliers participatifs

Un fonctionnement identique sur chaque stand

- Vous écrivez vos propositions sur les post-it mis à votre disposition
- 1 idée par post-it
- Ce sont les animateurs qui organisent les post-it sur les panneaux
- Afin de tenir compte de la représentativité lors de la synthèse des post-it, notez le nom de votre structure sur le post-it
- Pour la restitution des résultats, les réponses seront anonymisées



**Précisez
votre
structure**



Merci de votre attention

